

# **Systeme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et programme de plafonnement et d'échange de la Californie**

## **Vente aux enchères conjointe n° 10 de février 2017**

### **Rapport sommaire des résultats**

**Publié le 1er mars 2017**

#### **Mise en contexte**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le *California Air Resources Board* ont tenu une dixième vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 22 février 2017. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2014 et 2017) et de millésime futur (2020). Les données présentées dans ce rapport respectent la protection des renseignements confidentiels des participants.

Avant la certification de la vente aux enchères, le personnel de la Direction du marché du carbone du MDDELCC, en collaboration avec le personnel du ARB et le surveillant de marché externe, a évalué les offres soumises, surveillé le déroulement de la vente et a déterminé que ceux-ci respectaient les exigences du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et de la réglementation californienne concernant leur programme de plafonnement et d'échange.

Le surveillant de marché externe a notamment fait les observations et les recommandations suivantes :

- Sur la base des données disponibles au moment de la vente aux enchères, le surveillant de marché a constaté que les résultats de la vente aux enchères sont compétitifs. Sur la base de ces mêmes données, le surveillant de marché n'a pas trouvé de preuves de manipulations de marché.
- Le surveillant de marché indique que les résultats de la vente aux enchères ont été calculés en respectant la réglementation en place et en respectant également une logique économique appropriée.
- Le surveillant de marché confirme, selon les données disponibles, les résultats de la vente aux enchères établis par l'administrateur de la vente : le prix final de la vente et les quantités d'unités d'émission de millésime présent et de millésime futur adjudgées aux participants.
- L'algorithme de la vente aux enchères a bien appliqué les règles concernant les obligations quant aux garanties financières. L'utilisation du bris d'égalité n'a pas été nécessaire pour cette vente aux enchères.

- Le surveillant de marché n'a pas observé de failles dans la sécurité ou dans les protocoles de communication.
- Le surveillant de marché recommande que le MDDELCC et le ARB approuvent les résultats de la vente aux enchères du 22 février 2017.

Les revenus générés par la vente aux enchères récente ne figurent pas dans le présent rapport en raison du processus portant sur le taux de change utilisé pour calculer les revenus finaux d'une vente aux enchères conjointe. Deux devises, soit le dollar américain (\$ US) et le dollar canadien (\$ CA), sont acceptées lors de la soumission des offres. Une fois que l'ensemble des paiements ait été reçu, et d'après les instructions du Québec et de la Californie, le fournisseur de services financiers effectuera une conversion d'une quantité limitée d'argent en utilisant le taux de change en vigueur avant de transférer aux gouvernements participants les revenus. Le transfert des revenus de la vente aux enchères auprès des gouvernements participants se fera environ 27 jours après la vente aux enchères. Conformément au Règlement concernant le programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre de la Californie, les entités qui ont transféré des unités d'émission en consignment seront payées en dollars américains pour chaque unité d'émission transférée. Un rapport sur les revenus perçus par les gouvernements participants sera publié après la fermeture complète de la vente aux enchères.

Le paiement reçu par le Québec doit être en dollars canadiens seulement, et la Californie doit recevoir le sien en dollars américains seulement. Ainsi, le montant total de revenus perçus par le Québec et la Californie pour la vente d'unités d'émission appartenant aux gouvernements participants peut varier, et ce, de façon positive ou négative, selon le taux de change en vigueur au moment où les paiements sont effectués. Un rapport sur la vente aux enchères conjointe qui fera état du montant final des paiements transférés aux gouvernements participants sera publié le 21 mars 2017.

**Vente aux enchères conjointe n° 10 de février 2017**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et le *California Air Resources Board* (ARB) ont tenu une dixième vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 22 février 2017. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2014 et 2017) et de millésime futur (2020). Vous trouverez ci-dessous l'information et les données principales concernant les résultats de la vente aux enchères. **Veillez vous référer aux notes explicatives présentées après la liste des participants pour une description des données présentées ci-dessous.**

**Résultats de la vente aux enchères**

	Vente aux enchères d'unités de millésime présent			Vente aux enchères d'unités de millésime futur
	2014	2017	Total	Millésime 2020
<b>Total des unités d'émission mises en vente</b>			<b>65 104 273</b>	<b>9 723 500</b>
MDDELCC		8 676 131	8 676 131	1 368 500
ARB		35 337 767	35 337 767	8 355 000
Entités consignées de la Californie	9 301	21 081 074	21 090 375	
<b>Total des unités d'émission vendues lors de l'enchère</b>			<b>11 673 000</b>	<b>701 000</b>
MDDELCC		1 555 604	1 555 604	98 660
ARB				602 340
Entités consignées de la Californie	9 301	10 108 095	10 117 396	
Total des offres qualifiées divisé par le nombre d'unités mises en vente			0,18	0,07
Proportion des unités achetées par des émetteurs			98,5 %	92,9 %
Hirschman-Herfeindahl Index			2 037	5 903

**Résumé des offres acceptées<sup>1</sup>**

Toutes les statistiques présentées sur les offres acceptées ont été calculées en \$ US en incluant toutes les offres acceptées, qu'elles aient été soumises en \$ US ou en \$ CA. L'équivalent en \$ CA des statistiques présentées sur les offres acceptées est déterminé avec le taux de change de la vente aux enchères. Les statistiques présentées en \$ US sont converties en \$ CA arrondi au cent près.

	Vente d'unités de millésime présent (2014 et 2017)		Vente d'unités de millésime futur (2020)	
	\$ CAD	\$ USD	\$ CAD	\$ USD
Prix de vente minimal	17,84	13,57	17,84	13,57
Prix de vente final	17,84	13,57	17,84	13,57
Prix maximum	66,67	50,70	65,75	50,00
Prix minimum	17,84	13,57	17,84	13,57
Prix moyen	20,37	15,49	21,42	16,29
Prix médian	18,34	13,95	18,29	13,91
Prix médian unités d'émission	18,74	14,25	17,84	13,57
Taux de change de la vente aux enchères (\$ US - \$ CA)	1,3149			

<sup>1</sup> Une offre acceptée est une offre qui n'entraîne aucune violation de la limite d'achat, de la limite de possession ou de la garantie financière de l'enchérisseur.

**Liste des participants inscrits en tant qu'enchérisseurs qualifiés pour la vente aux enchères d'unités d'émission du millésime présent (2014 et 2017) et pour la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime futur (2020)**

Un enchérisseur qualifié est un émetteur ou un participant qui s'est inscrit à la vente aux enchères, qui a soumis une garantie financière acceptable et dont la demande d'inscription a été approuvée par le MDDELCC et le ARB.

<b>Numéro CITSS</b>	<b>Dénomination sociale</b>
QC2101	1443635 Ontario Inc
CA1185	Aera Energy LLC
CA1561	AltaGas Power Holdings (U.S.) Inc.
QC1724	Bell -Gaz Itée
CA1913	BP Products North America Inc.
QC2193	Bridgestone Canada Inc.
CA1037	City of Anaheim, Public Utilities Department
CA1100	City of Azusa
CA1732	City of Long Beach, Gas and Oil Department
CA1344	City of Shasta Lake
CA1166	City of Vernon, Vernon Gas & Electric
CA1417	Direct Energy Business LLC
QC2448	Elbow River Marketing Ltd.
QC2159	Énergie LGP Inc.
CA1110	Exelon Generation Company, LLC
QC1489	FibreK s.e.n.c.
CA1260	Flyers Energy, LLC
QC1750	Gazifère Inc.
QC2118	Hamel Propane Inc.
QC1901	La Coop Carbone
QC2501	Le Groupe Harnois Inc
QC1730	Les Produits Pétroliers Norcan S.E.N.C
CA1233	Liberty Utilities (CalPeco Electric) LLC
CA1830	Luminus Energy Partners, LLC
QC2095	MacEwen Petroleum Inc
CA1104	Macquarie Energy LLC
CA1239	Morgan Stanley Capital Group Inc.
QC2107	NGL Supply Co. Ltd.
CA1191	Northern California Power Agency
CA1046	Pacific Gas and Electric Company
CA2046	Pacific Gas and Electric Company
CA1034	PacifiCorp
CA2106	PBF Energy Western Region LLC
CA1279	Phillips 66 Company

CA1505	Powerex Corp.
QC1474	Produits Suncor Énergie S.E.N.C.
CA1204	Rio Tinto Minerals Inc.
CA1102	Royal Bank of Canada
CA1163	Sacramento Municipal Utility District (SMUD)
CA1760	San Diego Gas and Electric Company
CA1011	San Joaquin Refining Company, Inc.
CA1251	Shell Energy North America (US), L.P.
QC1502	Société en commandite Gaz Métro
CA1170	Southern California Gas Company
CA1674	Southwest Gas Corporation
CA1921	Statkraft US LLC
CA1165	Tesoro Refining & Marketing Company LLC
QC1377	TransCanada Pipelines Limited
CA1216	Turlock Irrigation District
CA1229	Walnut Creek Energy, LLC

**Notes explicatives : Résumé des statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités d'émission du présent millésime (2014 et 2017)**

Les statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime futur (2020) sont calculées de la même façon que les statistiques relatives aux unités d'émission du présent millésime (2014 et 2017). Il n'y a pas d'unités consignées (Californie) parmi les unités de millésime futur.

Nombre total d'unités d'émission du millésime présent mises en vente	Total des unités du millésime présent, en tonnes métriques, mises en vente par le MDDELCC et par le gouvernement de la Californie (ce nombre comprend également les unités consignées)
Nombre total d'unités d'émission du millésime présent vendues	Total des unités du millésime présent, en tonnes métriques, achetées lors de la vente aux enchères
Rapport du total des offres acceptables (en nombre d'unités d'émission) divisé par le total des unités d'émission du millésime présent mises en vente	Total des offres acceptables soumises aux enchères (en nombre d'unités du millésime présent, sans égard aux prix offerts) divisé par le total des unités du millésime présent mises en vente
Taux de change de la vente aux enchères	Taux le plus récent publié à midi par la Banque du Canada pour le dollar canadien et le dollar américain la veille de la vente aux enchères
Prix de vente minimal	Prix minimal acceptable, en dollars par tonne métrique, pour une offre faite lors de la vente aux enchères pour une unité du millésime présent
Prix de vente final par unité d'émission	Prix de vente d'une unité du millésime présent résultant de la vente aux enchères, en dollars par tonne métrique
Proportion des unités d'émission achetées par des émetteurs	Nombre total des unités du millésime présent achetées par des émetteurs divisé par le total des unités du millésime présent vendues
Statistiques sur le prix des offres	Les statistiques sont calculées à partir des offres acceptables pour les unités du millésime présent (sans égard aux prix offerts). Toutes les statistiques sont présentées en \$ CA et en \$ US
Prix maximal	Prix offert le plus élevé
Prix minimal	Prix offert le plus bas
Prix moyen	Prix moyen calculé comme étant la somme de tous les prix offerts multipliée par la quantité offerte pour chacune des offres acceptées divisée par la somme du nombre d'unités de toutes les offres acceptées
Prix médian	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % des offres se retrouvent en haut et en bas du prix médian
Prix de l'unité médiane	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % du nombre d'unités des offres acceptées se retrouvent en haut et en bas du prix de l'unité médiane
Indice Hirschman-Herfindahl (IHH)	L'IHH est une mesure de la concentration des unités achetées par rapport à la vente totale d'unités du millésime présent. Le pourcentage d'unités achetées par chacun des enchérisseurs est élevé au carré et additionné pour tous les enchérisseurs. L'IHH peut aller jusqu'à 10 000, qui représente la situation où 100 % des unités auraient été achetées par un seul enchérisseur (100 x 100 = 10 000)